~~[illegible]~~ par M. Cheron chirurgien privilegié à Paris

n° 46. ~~deuxieme~~ observation
enfant nouveau né appellé à la vie.

l'annee 1775. je fus appellé pour faire
un accouchement a la femme d'un compagnon
Cordonier nommé bouchex Rüe des carmes,
a pres avoir touché la femme, je reconnus
que l'Enfant présentoit un pié et une
Main de mon côté je savais que la femme
avoit toujours des accouchemens difficiles
Car Monsieur destruman et dautres
accoucheurs se sont joints pour l'accoucher
De son premier Enfant, Et n'y sont parvenus
qu'avec baucoup de difficulté. ce qui
M'engagea a Envoyer chercher un
Médecin accoucheur chez qui j'avois
fait quelques cours. a son arrivée il
se mit a même de maneuvrer l'accouchement
par les piés qui ne se pouvoit faire
autrement, les ayan amenés en dehors
il degagea les bras et eut le Malheur

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE
ARC 62 d 2 n° 27

d'en casser un cequi peut arriver
au plus habile. Enfain voila les deux
bras et le corps del'Enfant dehorn il
n'y avoit qu'a dégager la tête qui
etoit Encore dans la Matrice et le col
de l'enfant se trouvois comprimé par
l'orifice dela Matrice. aprés nous être
lassés chacun notre tour, je vis le moment
qu'il alloit ouvrir latête pour avoir
plus de facilité. Mais quelque remord
lui étant venu il patienta et parvint
a avoir latête sans faire d'incision
la ligature etant faite, le cordon coupé
il prononça que l'Enfant etait Mort et
sans autre Examen il le jetta
dans un coin de la chambre sur le
quarreau pour s'occuper à délivrer
la femme, de mon côté il me prit

fantaisie de descendre l'Enfant
chez moi car la personne demeuroit
dans la Maison que j'occupois.
aussitôt je fis faire un bon feu je
Rechauffai l'Enfant avec des linges chauds
je lui frottai les temper et le Nombril
d'Eau de mélisse, je lui en introduisis
daus la bouche et je ne cessai de lui
Souffler mon haleine dans les vues de
dilater ses petits poumons, de façon que
je continuai cette Maneuvre une
bonneheure M'etant imaginé avoir
aperçu Son petit coeur palpiter. je
répétai les mêmes tantatives ~~et~~ avec plus
de Soincequi fut en coupant le cordon
au dessous dela ligature, par le quel
il répandit quelques goutes de Sang.
je pris moitie vin & moitie Eau de vie
Camphrée que j'avois chez mois

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

l'ayant fait liedir je mis le corps
de l'Enfant dedans en lui soufflant
toujours dans la bouche et j'eus la
satisfaction de le rappeler à la vie. je
Remis la ligature au cordon ombilical
aprés l'avoir laissé un peut saigner
et l'Enfant se mit à crier avec force.
il auroit indubitablemen péri si
je ne m'y etois pris de la sorte, car je
croi que la saignée que je lui fis en
Coupant le cordon fut d'un grand secours
En rettablissant la Circulation qui avoit
cessé et avoit fait tomber l'Enfans
dans une vraie apoplexie.

Monsieur l'accoucheur qui s'étoit
tenu — jusqu'alors auprés de la femme qui étoit
fort mal tant l'orifice de la Matrice
avoit été contus, fut bien étonné
en decendant chez moi de trouver

l'Enfant vivant il se contenta de
me dire que c'étoit une bonne leçon
pour lui et que pareille chose ne lui
arriveroit de la vie. Comme l'Enfant
avoit le bras cassé dans sa partie
moyenne je lui fis un tour de bande
pour soutenir le bras et contenir les deux
extrêmités de l'os raprochés l'une de
l'autre et la fracture fut très bien
réduite dans une quinzaine de jours,
je n'eus pas la satisfaction de voir
elever l'Enfant c'etoit une petite fille
qui est morte un mois apres, vu qu'on
ne lui faisoit boire que de l'Eau
sucrée et un peu de lait tiede ce qui
la fit tomber dans le marasme.

voila, monsieur, les deux observation
que j'ai eu l'honneur de vous

annoncer, si elles meritent de
fixer un moment votre attention,
c'est, surtout dans la derniere, par le
danger où le peu d'attention de ~~la~~
l'accoucheur a mis l'enfant de perdre
la vie, et dans la premiere, la situation
singuliére d'une femme que j'ai été
forcé de guerir Malgré sa Maîtresse
et son Medecin. si dans mon procedé,
je m'étais ecarté quelque fois des
Regles de l'art, je compte, Monsieur
sur votre indulgence et sur vos
lumieres, je n'ai d'autre motif que
celui de m'enstruire auprès de
vous, trop heureux, si je pouvois
être utile et meriter votre approbation
j'ai l'honneur d'etre avec respect

Monsieur

a paris ce
26. juin 1777

votre tres humb.e
et très obeissant
Serviteur
Chereau x

\+ chirurgien
privilegié.